

Sommaire

Étape 1 - Consignes de Sécurité - carport

Commentaires

Étape 1 - Consignes de Sécurité - carport

Ces consignes visent à garantir votre sécurité. Veuillez les lire entièrement avant d'utiliser l'article et conservez-les pour une consultation future.

- Ne pas poser le carport lorsqu'il y a un vent supérieur à 40 Km/h.
Ne pas utiliser de matériel électrique sous la pluie.
- Portez des lunettes de protection lors des travaux de perçage, de burinage et de manipulation du béton.
- Faites particulièrement attention aux enfants en bas âge. Un produit lourd peut provoquer des blessures graves. Ne quittez pas le chantier sans vous assurer que le produit soit bien fixé.
- Ne montez pas ou ne vous asseyez pas sur le carport. Ne l'escaladez pas. N'essayez pas de réparer vous-même (toute modification de votre part annule la garantie de fabrication).
- Effectuez des contrôles périodiques structurels du produit. N'utilisez pas de produits nettoyants si vous avez des doutes quant à leur usage.
- Si le produit est endommagé, faites-le réparer par un professionnel.
- Soyez prudent dans l'usage de produits d'entretien ménager, vérifiez la notice de ces produits afin de ne pas abîmer votre produit lors d'un nettoyage.

